

Méthanisation : informations et retours d'expérience

**Dispositifs de soutien et actualités
réglementaires**

Maud BERGER

Chargée de mission méthanisation

DREAL Grand-Est

Mercredi 3 octobre 2018



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Grand Est

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

→ Dispositif de soutien nationaux

En fonction du type d'installation le dispositif de soutien varie :

Filière	Puissance (kW)	
	<500 kW	>500 kW
Cogénération biogaz (STEP et ISDND)	Obligation d'achat	Complément de rémunération
Cogénération biogaz (autres cas)	Obligation d'achat Tarif dégressif à partir de 2018 : 15 à 17,5 c€/kWh (0,5 à 0,08 kW) Prime effluent : 0 à 5 c€/kWh (0 à 60%)	Appels d'offre (complément de rémunération)
	Tout débit injecté	
Injection biométhane	Obligation d'achat Tarif : 6,4 à 9,5 c€/kWh (hors ISDND) (350 à 50 Nm ³ /h) Primes en fonction type (biodéchet, agricole, STEP) : 2 à 3 c€/kWh pour la métha agricole + IAA	

→ Dispositif de soutien nationaux

■ Cogénération :

- Nouvel arrêté tarifaire du 13 décembre 2016 pour les installations de méthanisation en cogénération (hors STEP et ISDND) < 500 kW
- Nouvel arrêté tarifaire du 9 mai 2017 pour le biogaz issu de la méthanisation des boues de STEP industrielles ou urbaines
- Biogaz ISDND : pas de dispositif (arrêté en cours de notification)

■ Injection :

- Arrêté tarifaire du 23 novembre 2011 pour les installations de méthanisation en injection

→ Dispositif de soutien nationaux

■ Appels d'offres nationaux :

Filière	Date de lancement	Volume	Périodes de candidature (date de clôture)	État
Biomasse et méthanisation	Février 2016	50 MW/an (biomasse) 10 MW/an (méthanisation > 500kW) Sur 3 ans	1- 22/08/2016 2- 1er/09/2017 3- mars 2019 (décalage, modification cahier des charges)	Pas de candidat méthanisation en 2016 et 2017

→ Dispositif de soutien nationaux

- **Condition de l'appel d'offres CRE :**
 - Contrat sur 20 ans sans limitation d'heures
 - Tarif proposé par les candidats
 - Prime d'effluents d'élevages (0 à 5 c€/kWh)
 - Pas de subvention ADEME possible

- **Résultat de l'appel d'offres CRE :**
 - Très peu de candidats sur les deux premières périodes
 - 2 candidats retenus pour la première et la deuxième période
 - Le prix moyen pour la première période est de 18,06 c€/kWh et de 18,54 c€/kWh pour la deuxième période

- **Bilan insatisfaisant des deux premières périodes d'appel d'offre
=> Suspension de la procédure d'appel d'offres à l'issue de l'appel d'offres trisannuel en cours**

- **=> Mise en œuvre d'un arrêté de complément de rémunération pour les installations de puissance comprise entre 500 kW et 1 MW**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

→ Dispositif de soutien régionaux

■ Appel à projet régional ADEME 2018 :

- Méthanisation <500kW et injection (hors appel d'offres CRE)
- Fond déchet ou fond chaleur
- Fonds Européens (FEDER, FEADER)
- Subvention à l'investissement
- Date limite de dépôt des candidatures : 1er octobre 2018
- Sélection et accord de subvention en 2019

■ Etudes de faisabilité :

- Subvention jusqu'à 70 % des études suivantes dans le cadre de climaxion :
 - Les études de faisabilité technico-économiques conformes au cahier des charges disponible auprès des services de la Région ou sur le site www.climaxion.fr
 - Les études de premier niveau pour les projets d'injection dans les réseaux gaz (transport et distribution).
 - Les analyses de pouvoirs méthanogènes.

→ Actualités réglementaires

■ Gaz porté [injection de biométhane dans un réseau gazier suite à son transport par voie routière]

- Obligation d'achat du biométhane injecté : Tarif dégressif en fonction de la quantité de gaz mesurée au point d'injection.
- => Une installation de méthanisation partageant un point d'injection bénéficie ainsi d'un tarif d'achat inférieur à celui auquel elle aurait pu prétendre si elle avait disposé de son propre raccordement à un réseau gazier
- Illustration :
 - 3 installations à 150Nm³/h avec 3 points d'injection : tarif de base de 7,8 c€/kWhPCS
 - 3 installations à 150 Nm³/h avec un seul point d'injection (450 Nm³/h) : tarif de base de 6,4 c€/kWhPCS
- **Mesure : le Gouvernement étudie la possibilité de donner à une installation de production de biométhane un tarif d'achat déterminé à partir de la production de chaque site de production, mesurée à un autre endroit que le poste d'injection.**

→ Actualités réglementaires

- **Instaurer un « droit à l'injection » dans les réseaux de gaz naturel dès lors que l'installation de méthanisation se situe à proximité d'un réseau existant**
 - Constat :
 - Dans certaines zones : faiblesse de la consommation de gaz en été
 - Réseaux construits pour fonctionner dans un seul sens : ne permettent pas toujours de transporter ce gaz vers des zones de consommation plus importantes
 - Limitation du raccordement de nouveaux méthaniseurs
 - Mesure : **création d'un droit à l'injection dès lors que l'installation de méthanisation se situe à proximité :**
 - la possibilité d'injection des volumes de biogaz produits à proximité d'un réseau de gaz naturel deviendra un droit
 - le gestionnaire de réseau sera chargé d'effectuer les investissements nécessaires pour que cela devienne possible
- **Définition des modalités en cours**

→ Actualités réglementaires

- **Faciliter l'accès au crédit pour la méthanisation agricole**
 - **Situation actuelle** : Problème d'accès au financement bancaire en raison d'une exigence d'un taux minimal de fonds propres et de garanties élevées pour en bénéficier.
 - **Mesure : 100 millions d'euros du Grand Plan d'Investissement (GPI)** pour financer un fonds de garantie BPI au bénéfice des projets de méthanisation agricole (sous l'égide du Ministère de l'agriculture).
 - **Définition des modalités en cours pour un lancement avant la fin d'année**

Méthanisation : informations et retours d'expérience

Merci de votre attention



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Grand Est

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr